

Terminales : l'année n'est pas finie !



Pour les terminales, il reste encore plusieurs semaines de cours pour préparer la philosophie le 14 juin prochain, puis le grand oral entre les 19 et 30 juin. Deux épreuves qui vont compter !

Les épreuves de spécialité passées, nombreux sont les élèves de terminale à se désinvestir, jusqu'à l'absentéisme, dans leur scolarité, pensant que le bac est déjà joué. Un mauvais calcul.

Le 12 avril, les élèves de terminale des voies générale et technologique ont découvert leurs notes aux épreuves de spécialité qu'ils avaient passées 3 semaines auparavant. Et, depuis cette date, dans la plupart des lycées, un constat s'impose : l'absentéisme n'a jamais été aussi élevé chez les terminales. La raison ? Pour beaucoup, le bac serait déjà joué... Pourquoi ? Avec ces fameuses épreuves de spécialité (qui comptent pour 32 coefficients sur 100 au total), et la prise en compte du contrôle continu (depuis la première), les élèves connaissent déjà la plupart de leurs notes. Un calcul périlleux à plusieurs titres...

Prise en compte pour Parcoursup

Concernant les 40 % de la note de bac

correspondant au contrôle continu, il faut en effet un certain nombre de notes pour valider celui-ci. En cas d'absentéisme ou de notes non représentatives, les élèves peuvent être convoqués pour une épreuve de rattrapage qui portera sur le programme de l'année de la matière concernée (langues vivantes, histoire-géographie...).

Ensuite, les notes de ce dernier semestre seront prises en compte sur Parcoursup lors de la phase complémentaire. Cette phase, qui s'ouvrira le 15 juin, concernera les futurs étudiants qui n'auront pas reçu de proposition d'admission lors de la phase principale : elle permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

Deux épreuves terminales en juin

Si les élèves de terminale connaissent en effet déjà aujourd'hui près des trois quarts de leur note au bac, il reste cependant une échéance importante, avec les deux épreuves de juin (philosophie et grand oral), qui représentent des coefficients non négligeables (18 au total sur 100), qui peuvent aussi permettre de décrocher une mention...

Se déroulant le 14 juin, l'épreuve de philo a un coefficient de 8 en voie générale et 4 en voie technologique. Quant au grand oral, qui s'étalera du 19 au 30 juin, l'épreuve emblématique de ce nouveau bac décidé par Jean-Michel Blanquer, le prédécesseur de Pap Ndiaye à la tête du ministère de l'Éducation nationale, il est affecté d'un coefficient 10 en voie générale et 14 en voie technologique. Non, l'année est loin d'être finie !

Des enseignants bientôt mieux rémunérés

Jeudi 20 avril, lors d'un déplacement (mouvementé) dans un collège de l'Hérault consacré à l'école, le président de la République a annoncé une hausse des salaires pour tous les professeurs de 100 à 230 euros nets par mois ; autre engagement présidentiel, tous les professeurs titulaires en début de carrière – ainsi que les CPE, conseillers principaux d'éducation, et les Psy-EN, psychologues de l'Éducation nationale – bénéficieront d'une rémunération supérieure à 2 000 euros nets par mois.

Pour renforcer encore l'attractivité du métier d'enseignant, à ces augmentations, qui s'appliqueront dès la rentrée 2023, pourront s'ajouter des rémunérations complémentaires qui

pourront s'élever jusqu'à 500 euros mensuels. Des compléments salariaux que pourront percevoir les enseignants dans le cadre de diverses missions, basées sur le volontariat.

Il s'agit notamment, pour les enseignants de primaire, des sessions hebdomadaires de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques qui seront mises en œuvre pour tous les élèves de 6^e à la rentrée ; ou encore de la participation au **dispositif Devoirs faits (accompagnement au travail personnel)**, notamment en classe de 6^e (une mission qui concerne également les enseignants du secondaire).